



Cafés situés à l'intérieur du centre commercial

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 15 février 2007

Comment faire pour que la loi soit respectée dans certains cafés situés à l'intérieur du centre commercial des 4 temps à la défense -92- dont tous les consommateurs fument en toute impunité ?

Réponse :

- Vous devez prioritairement faire appel à un agent de police judiciaire (policier ou gendarme
- Vous pouvez également déposer une plainte, idéalement accompagnée de 2 ou 3 témoignages, devant le [procureur de la République](#)
- Vous pouvez enfin faire appel à notre service de **mise en demeure**